

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

CM - Campus de la Mer

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université du Littoral

Université de Lille

Université d'Artois

Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail -
Anses

Institut français de recherche pour l'exploitation
de la mer - Ifremer

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

Catherine Boyen, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de la structure fédérative.

Cette version du rapport est confidentielle au titre du décret n° 2021-1537 du 29 novembre 2021. Les parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figureront pas dans la version publique du rapport disponible sur le site du Hcéres.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Catherine Boyen, CNRS, Roscoff

Expert(e)s : M. Jacques Giraudeau, CNRS, Pessac

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Serge Delrot

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

M. Edmond Abi-Aad, université Littoral Côte d'Opale,

M. Olivier Colot, université de Lille

Mme Chantal Compère, Ifremer

M. Eric Monflier, université d'Artois

CARACTÉRISATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

- Nom de la fédération : Campus de la Mer
- Acronyme de la fédération : CM
- Label et numéro actuels : RNSR n° 201924103W (pas de label ministère)
- Composition de l'équipe de direction : M. Sébastien Lefebvre

INTRODUCTION

HISTORIQUE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNELS

La SFR Campus de la Mer (CM) est associée à cinq tutelles partenaires : l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), l'Université de Lille (ULille), l'Université d'Artois (UA), Ifremer, et l'Anses. Une première étape de fédération a été franchie en 2012 par la création d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) dénommé « Campus de la Mer » pour consolider et développer les liens entre onze unités de recherche de la région Hauts-de-France travaillant dans le domaine marin et littoral. Cette première structuration a permis l'aboutissement de plusieurs projets communs, dont le projet CPER très fédérateur Marco (2015-2021) « Recherches marines et littorales Côte d'Opale : des milieux aux ressources, aux usages et à la qualité des produits aquatiques ». La SFR CM a ensuite été créée en 2019 afin de poursuivre et renforcer la dynamique existante. La SFR est alors cadrée par une convention collective signée par les quatre tutelles partenaires initiales (ULCO, ULille, Ifremer et Anses). L'UA a rejoint la SFR en avril 2023.

La SFR CM a pour but de fédérer et mettre en synergie les activités de recherche portant sur le domaine marin et littoral dans la région Hauts-de-France, et plus particulièrement : d'encourager le développement de nouveaux projets de recherche aux interfaces entre les différentes sous-disciplines (SHS, SVE, ST); d'accompagner le développement de projets collaboratifs; **de faciliter la mise à disposition des équipements** disponibles dans les unités puis, à moyen terme, de mutualiser les moyens financiers et humains pour le développement de plateformes analytiques et/ou technologiques de haut niveau; **de favoriser les interactions** avec les acteurs hors SFR, qu'ils soient académiques ou du monde socio-économique (innovation entreprise, transfert de technologie); **de soutenir** les initiatives de projets scientifiques afin de stimuler l'émergence de projets internationaux, et de permettre une meilleure compétitivité et visibilité des équipes à l'échelle internationale.

La SFR CM est multi-sites et hébergée à Boulogne-sur-Mer (Centre Universitaire du Littoral).

Les laboratoires membres sont situés dans les départements du Pas de Calais (Boulogne sur mer, Calais, St Omer, Béthune et Arras) et du Nord (Lille et Dunkerque). Ils sont, en mai 2024, au nombre de 14.

Le budget annuel de fonctionnement alloué par les tutelles (33 k€) est principalement utilisé pour soutenir des actions sélectionnées par les AAPs internes (2 par an) sous la forme d'événements/manifestations, de gratifications de stage, de consommables, de frais de mission, et de frais de publication. Six % de ce budget sont dédiés à l'animation et au fonctionnement de la SFR.

La gouvernance de la SFR CM s'organise autour de trois instances : l'équipe de direction, le Bureau, et le Bureau élargi. L'équipe de direction nommée par le Conseil des tutelles sur la base d'un appel à candidatures est composée d'un directeur (U-Lille), d'une directrice d'un directeur (U-Lille), d'une directrice adjointe (ULCO) et d'un directeur adjoint (ULCO). Le Bureau est constitué de l'équipe de direction, et des responsables des 3 axes (réunions 4 à 6 fois par an). Le bureau élargi se compose du bureau et de représentants des laboratoires faisant partie de la SFR (réunion une fois par an). La comitologie comprend un conseil scientifique interne (réunion 1 fois par an), et un conseil des tutelles (réunion une fois par an). Depuis sa création, la SFR a convoqué à trois reprises une assemblée générale.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Le partenariat de la SFR CM témoigne d'un environnement de recherche associant des domaines disciplinaires variés et complémentaires (environnement marin et littoral, ressources halieutiques, sécurité alimentaire, mathématiques, ingénierie informatique, hydrodynamique, physico-chimie de l'atmosphère, valorisation alimentaire, droit, histoire maritime et sciences humaines et sociales). Cet environnement peut fournir un creuset tout à fait propice à l'élaboration de projets interdisciplinaires originaux et novateurs. La plupart des laboratoires membres sont impliqués dans le CPER IDEAL (2021-2027) et dans l'EUR IFSEA (hors personnels de ULille qui sont membres de laboratoires sous cotutelle de cette université).

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

ST3 : Sciences de la Terre et de l'Univers

ST6 : Sciences et technologies de l'information et de la communication - STIC

SVE2 : Productions végétales et animales (agronomie), biologie végétale et animale, biotechnologie et ingénierie des biosystèmes

SHS7 : Espace et relations homme/milieux

EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

1 ETPT, Anaïs Zamira, CDD Gestionnaire administrative et financière (ULCO)

AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Plus de 200 personnels permanents (~115 ETPC) relevant des 14 unités de recherche composant la SFR CM sont membres de la structure fédérative. Un seul personnel est affecté en propre à la structure, une gestionnaire administrative et financière.

Au cours du contrat écoulé, la SFR CM a pleinement joué son rôle de fédération et de consolidation de la communauté en favorisant l'émergence de projets collaboratifs et l'interdisciplinarité dans le domaine des sciences de la mer. Ce rôle s'est manifesté essentiellement à travers la mise en place d'AAPs incitatifs, l'organisation de nombreux événements scientifiques et des actions de médiation. La SFR CM a eu un véritable effet levier dans la construction de projets collaboratifs d'envergure type CPER.

Le Comité reconnaît et apprécie les efforts considérables déployés par la SFR CM pour fédérer la communauté scientifique autour des problématiques marine et littorales en région Hauts-de-France et pour développer une animation scientifique de qualité.

ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

S'agissant d'une première évaluation pour cette jeune structure, le Comité ne peut formuler d'avis sur ce point.

APPROPRIATION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DÉFINIS PAR LES TUTELLES

Les objectifs scientifiques définis dans la convention des tutelles sont « clairement orientés vers la recherche, fondamentale et appliquée, notamment autour d'objets communs, tels que les socio-écosystèmes marins et littoraux, dans une logique fédérative pluridisciplinaire (échanger, communiquer, mutualiser, collaborer, structurer) ». Le projet scientifique de la SFR s'inscrit plus particulièrement dans le cadre du concept des systèmes socio-écologiques [Socio-ecological systems (SES)] pour favoriser l'intégration thématique des unités constituantes selon 3 axes scientifiques :

L'Axe 1 « Interactions, ressources et milieux impactés »

Cet axe vise à comprendre la structure et la dynamique des écosystèmes marins hauturiers et côtiers. La SFR l'a soutenu grâce à 21 actions impliquant les personnels de 8 laboratoires partenaires, en majorité affectés à l'UMR LOG, et dans une moindre mesure au LRH Ifremer de Boulogne. Ce soutien (budget total alloué par la SFR sur la période évaluée = 60 k€) a complété les budgets alloués dans le cadre de projets de plus grande envergure, de type CPER et ANR, et pour partie relevant de l'IR ILICO (SNO COAST-HF). Il a principalement concerné la gratification de stages, l'acquisition de petit matériel et des consommables. Bien que modeste, l'accompagnement de la SFR a eu un effet transformant sur les actions suivantes : (i) dans le cadre du thème 1 relatif aux études haute-fréquence de la dynamique du phytoplancton et des paramètres clés de l'environnement côtier, le soutien de la SFR a permis d'optimiser le site local Carnot du SNO COAST-HF grâce au déploiement d'un cytomètre en flux, et de développer le site web national du réseau de ce SNO, brique de l'IR ILICO. Le cadre structurant de la SFR et du CPER MARCO a également conduit au rapprochement de 3 unités membres sur des projets couplant mesures in-situ et télédétection. (ii) Le thème 2 concernant les interactions dans les réseaux trophiques comporte un nombre considérable d'actions soutenues par la SFR, pour la plupart valorisées par des ACL, mais pour lesquelles le caractère structurant (cadre collaboratif inter-unités de la SFR) est cependant assez limité. (iii) Enfin, dans le cadre du thème 3 relatif aux « contaminants et impacts cumulés », les actions soutenues par la SFR et relatives à l'impact environnemental des microplastiques ont joué un rôle très structurant en rapprochant efficacement les unités LSA-Anses, BioEcoAgro et LOG.

L'Axe 2 « Ressources marines : usages, exploitations, valorisations et risques »

Cet axe, qui a impliqué sept laboratoires partenaires, vise à stimuler et à développer des projets et collaborations scientifiques pluridisciplinaires sur les usages, exploitations, valorisations et risques relatifs aux ressources marines. Il est structuré en 3 thèmes (i) la dynamique des services écosystémiques et leur gouvernance, (ii) les risques liés à l'évolution du trait de côte et à la dynamique sédimentaire et (iii) la valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture et les risques associés. L'axe 2 a bénéficié de financements de la SFR à hauteur de 24,2 k€ sur la période évaluée (gratifications de master, frais de publications et de missions, consommables et l'aide à l'organisation d'un colloque international). Compte tenu de ce financement assez modeste, il est difficile de réellement évaluer son impact et son rôle structurant dans la totalité de la réalisation des actions mentionnées. L'effet dynamisant de la structuration de la communauté scientifique est cependant bien visible.

L'organisation d'un colloque international et interdisciplinaire portant sur les détroits (1,7 k€ SFR) a conduit à la publication d'un ouvrage, à l'obtention d'un projet ANR qui prévoit la mise en place d'un Observatoire des détroits dont le site sera hébergé par la SFR CM. Ce projet novateur n'aurait probablement pas pu se concrétiser sans la dynamique menée par la SFR CM.

L'Axe 3 transversal Méthodologie commune

Cet axe a majoritairement impliqué les unités LOG, LPCA et LISIC parmi 10 des 14 laboratoires membres de la SFR. Les développements méthodologiques inscrits dans cet axe visent à améliorer la description des structures spatiales et temporelles des écosystèmes. La destination principale des crédits alloués par la SFR à cet axe (33,8 k€) inclut la gratification de stages et l'achat de petit matériel et de consommables. Le thème 1 de cet axe a rassemblé des actions visant à soutenir des projets collaboratifs déclinés dans l'axe 1, plus particulièrement relatifs aux outils de suivi de l'évolution des caractéristiques physiques, chimiques et/ou biologiques des écosystèmes (dont la bouée MAREL Carnot déployé dans le cadre du SNO COAST-HF, un fluorimètre *in vivo*, et des outils de détection des contaminants métalliques et de collecte et caractérisation des microplastiques). L'appui de la SFR sur ces développements instrumentaux et méthodologiques est particulièrement bienvenu, tant ces travaux de développement, bien qu'indispensables à la formulation de nouveaux concepts scientifiques, sont souvent peu éligibles dans le cadre des appels à projets de recherche académique. La plus-value de la SFR est donc ici importante. Le Comité s'interroge cependant sur la non appropriation par les

acteurs de l'axe 2, de l'objet « développements méthodologiques » et à travers cela du soutien qu'aurait pu apporter la SFR à des projets relatifs aux ressources marines. Le thème 2 de l'axe « Méthodologie commune » concerne des actions sur le thème de la « télédétection ». Hors le soutien à un développement méthodologique particulier (mesures radar par réflectométrie GNSS afin d'estimer de l'état de la mer), les actions soutenues dans ce thème ont eu pour objectif principal de rassembler à l'occasion de 2 ateliers dédiés les acteurs de la SFR impliqués dans la télédétection des océans et du littoral, cette connaissance mutuelle étant à même de faire germer des projets pluri-laboratoires et pluridisciplinaires. L'initiation post-ateliers de plusieurs projets associant d'une part le LISIC et le LOG (projet TOSCA « OSYNICO) et d'autre part un consortium regroupant LISIC, LPCA, LOG et TVES (projets en cours de dépôt au PNTS-INSU et à TOSCA-CNES) atteste de l'effet levier apporté par la SFR pour ces développements instrumentaux et méthodologiques.

BILAN DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ISSUE DE LA SYNERGIE FÉDÉRATIVE

La production scientifique de la SFR CM est de 49 publications (dont 20 soutenues directement par des financements via les AAPs de la SFR), 29 communications à des conférences nationales ou internationales (dont 21 soutenues directement), 12 rapports de M2 et 5 rapports de M1, ainsi qu'un livre.

La SFR CM revendique un effet levier de ses activités pour l'obtention et la réalisation de 19 projets de recherche soutenus via des appels à projets compétitifs régionaux, nationaux et européens. Certains de ces projets ont été initiés par le GIS CM avant 2019. Le Comité souligne l'élaboration et le financement de 2 projets CPER emblématiques qui témoignent de l'effet levier structurant de la dynamique interdisciplinaire de la SFR, seule structure fédérative rassemblant en région Hauts-de-France, l'ensemble des universités présentes dans cette région. Le projet MARCO (2015-2020 initié au cours du GIS campus de la Mer) « Recherches marines et littorales Côte d'Opale : des milieux aux ressources, aux usages et à la qualité des produits aquatiques » vise à mettre en place une approche originale et innovante pour l'étude du milieu marin, de ses ressources et de la qualité des produits aquatiques dans le cadre d'une dynamique régionale intégrant l'impact environnemental. MARCO fédère 90 chercheurs de 8 unités impliquées dans la SFR (7 M€). Le projet IDEAL (2021-2027) « Approche intégrée des défis maritimes et littoraux » vise à développer la recherche dans son apport au maintien et au développement de la biodiversité pour préserver les écosystèmes, gérer et valoriser durablement les ressources biologiques marines. L'objectif est de développer 2 plateformes d'expertise marine, halieutique et technologie marine. (6.59 M€). IDEAL fédère 12 des 14 unités impliquées aujourd'hui dans la SFR.

Le Comité regrette cependant que les moyens financiers obtenus grâce à la dynamique SFR ne soient pas gérés par la SFR.

RÉALITÉ ET QUALITÉ DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUE

L'animation scientifique qui est un objectif important de la SFR CM est clairement son point fort et son volet le plus convaincant. Au cours de la période évaluée, la SFR a organisé et parfois animé de nombreux événements afin de stimuler la collaboration interdisciplinaire entre ses membres (3 ateliers thématiques nationaux ou internationaux, 3 séminaires, 2 colloques internationaux et 1 atelier technique). La volonté de la SFR CM de fédérer et animer la communauté des doctorants pour promouvoir l'interdisciplinarité mérite aussi d'être soulignée, avec en particulier la création en 2023 d'un prix annuel récompensant les travaux interdisciplinaires de doctorat. Une première journée des doctorants ayant vocation à devenir une manifestation annuelle a également été lancée en 2023. En outre la SFR consacre des efforts tangibles à des actions de médiation scientifique auprès du grand public (Fête de la science, Fête de la mer, Nuit des chercheurs, concert, et expositions). La SFR est également dotée d'un site web dédié très visuel et informatif. Il ne fait aucun doute que toutes ces activités ont eu un effet fédérateur pour l'ensemble de la communauté scientifique de la SFR, ont permis de construire un réel sentiment d'appartenance et ont contribué à sa visibilité.

PERTINENCE ET QUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

Il n'existe pas au sens propre de services communs au sein de la SFR CM.

Deux plateformes de compétences ont cependant été initiées. La plateforme « Traitement et analyses de données » initiée en 2023 vise à coordonner et mutualiser les moyens et les compétences en analyses de données au sein de la SFR CM afin de partager de l'expertise, des outils et des protocoles et de développer des actions de formation. L'objectif affiché est d'irriguer le plus largement possible la communauté de la SFR dans un souci très pertinent de montée en puissance des compétences. Une seconde plateforme autour de l'isotopie stable « écogéochimie isotopique » est en cours de développement autour d'un spectromètre de masse de ratio isotopique (CPER Ideal), mais elle n'est pas encore opérationnelle. Outre le partage de compétences, cette deuxième plateforme a vocation à s'appuyer sur un outil partagé (spectromètre de masse) positionné au sein d'un « plateau technique » mutualisé.

DEGRÉ DE MUTUALISATION DES MOYENS DES UNITÉS

Pour la période évaluée, seuls les moyens financiers alloués à la SFR ont été mutualisés. Un budget annuel de fonctionnement de 33 k€ est essentiellement utilisé pour financer ou cofinancer des actions soutenues dans le cadre des AAPs internes de la SFR. Un CDD de technicienne gestionnaire administrative et financière sur support ULCO complète ces moyens (~30 k€).

Les équipements acquis dans le cadre des CPER MARCO et IDEAL n'ont pas à ce jour formellement été inscrits dans le cadre de plateformes ou plateaux techniques mutualisés, communs à l'ensemble des unités partenaires de ces CPER, et dont la SFR CM pourrait revendiquer le pilotage compte tenu de son rôle dans l'élaboration de ces projets.

PERTINENCE DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE, COMPLÉMENTARITÉ / INSERTION PAR RAPPORT AUX AUTRES STRUCTURES FÉDÉRATIVES PRÉSENTES SUR CE SITE

Les projets mentionnés relèvent tous des objectifs scientifiques mentionnés plus haut, mais la stratégie scientifique n'est pas très claire et semble parfois guidée par des opportunités de financement à différents guichets (effet d'aubaine). Les AAPs internes de la SFR CM ont cependant permis l'émergence de nouvelles idées ou projets, ce qui est un véritable atout de la structure.

La SFR CM a noué des liens collaboratifs avec des partenaires académiques (IR ILICO, BRGM, IMT Nord Europe, INRAP, CNES, les universités de Bourgogne, de Strasbourg, de Caen, de Rouen, de Nantes, de Reims ainsi que Sorbonne université et université Panthéon) en dehors de son périmètre au niveau local, national et international. Les relations avec la sphère socio-économique au-delà des actions de médiation scientifiques sont encore très modestes.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Dans la mesure où l'équipe de direction de la SFR pour le prochain contrat n'est pas encore établie (le directeur actuel a toutefois été reconduit dans ses fonctions), la trajectoire est toujours en construction. Elle sera élaborée en suivant une logique « bottom up » de co-construction par les acteurs, qui pourra s'inspirer des projets émergents et des nouvelles collaborations initiées par les AAPs internes de la SFR. Le directeur actuel souhaite conserver les 3 axes scientifiques actuels en se concentrant sur l'amélioration des points faibles.

Quelques pistes sont toutefois proposées :

- Consolider les interactions SHS/sciences exactes via l'axe scientifique 2.
- Formaliser à terme un observatoire des socio-écosystèmes marins dont la gestion et l'exploitation des ressources. La mise en place d'un Observatoire Homme-Milieu est envisagée à terme, impliquant que le CNRS, à travers son institut CNRS Ecologie Environnement, devienne une tutelle partenaire de la SFR CM ce qui n'est pas le cas pour le moment. Une première étape serait de créer une plateforme de compétences « interactions hommes-milieu », l'ambition étant d'aller vers une plateforme avec des règles d'utilisation et d'accès plus formalisées et la mise en place d'une tarification pour une offre de service.
- Faciliter les relations entre les écoles doctorales disciplinaires et entre les formations de troisième cycle. Cet objectif initial n'a pas pu être réalisé au cours de la période.
- Formaliser un conseil scientifique externe.
- Susciter l'adhésion de nouvelles unités de recherche à la SFR, en particulier des unités sous tutelle CNRS. Au total 9 unités potentielles sont identifiées.

Les pistes retenues sont intéressantes, mais méritent une hiérarchisation des priorités et une clarification de la feuille de route. Il peut être périlleux par exemple d'élargir trop rapidement le périmètre de la SFR (effet centrifuge et risque de perte d'identité).

La création d'un conseil scientifique externe qui figure dans la convention collective de la SFR est une bonne idée, mais consommera une partie du budget modeste de la SFR en frais de déplacement (à moins qu'il se déroule en visioconférence).

Le Comité comprend la richesse et la diversité du paysage régional et la difficulté pour la SFR de conserver sa visibilité et son originalité dans ce tissu de structures existantes et nouvelles. Plus particulièrement, le projet PIA EUR IFSEA, L'Institut de Recherches Pluridisciplinaires en Sciences de l'Environnement (IRePSE) ULille, l'Institut des sciences de la mer et du littoral ISML (ULCO), le futur Institut des transitions environnementales et sociales (ITES ULille) et la possible création d'un OSU Nord sous tutelle CNRS-INSU peuvent contribuer à brouiller le message et la dynamique portés par la SFR. L'enjeu sera bien de continuer à exister en créant ou renforçant des liens avec les structures du paysage scientifique afin de maintenir une animation scientifique de qualité et une véritable identité.

RECOMMANDATIONS À LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La SFR CM doit renforcer son positionnement au sein d'un écosystème fédératif foisonnant et en constante évolution en région Hauts-de-France, en affichant clairement son identité, son interdisciplinarité, sa mission réaffirmée et légitimée d'animation scientifique, et sa plus-value et complémentarité vis-à-vis des objectifs et attributions des structures existantes (ISML, EUR IFSEA, IRePSE), et futures (ITES et OSU) en Hauts-de-France. La place majeure qu'occupent aujourd'hui les acteurs de la SFR CM au sein de chacune de ces structures fédératives, et son caractère multi-tutelles unique sur le territoire, devrait faciliter ce travail de positionnement.

La notion de sociaux-écosystèmes marins, et les enjeux associés relatifs en particulier à la gestion et à l'exploitation durable des ressources marines et du domaine côtier (incluant les domaines d'avant- et d'arrière-côte) imposent un renforcement des interactions SHS/sciences exactes via les outils d'animation mis en œuvre par SFR CM. Les laboratoires SHS (LARJ, HLLI et TVES) sont pour cela un véritable atout de la SFR CM.

Une attention particulière doit être portée aux jeunes chercheurs qui constituent un socle robuste de cette structure fédérative.

Si le portage de plateformes instrumentales par la SFR CM ne semble pas d'actualité aujourd'hui, ces objets relevant en l'état des attributions des Instituts mis en place par les tutelles universitaires, voire des unités disposant des savoir-faire et ressources humaines dédiées, le Comité encourage le Campus de la Mer à renforcer les actions d'animation autour des plateformes de compétence « Traitement et analyse de données » et « écogéochimie isotopique » qui ont valeur à irriguer très largement la communauté. La SFR CM a également vocation, en s'appuyant sur les expertises et expériences distribuées dans son écosystème, à contribuer à la visibilité des jeunes acteurs des recherches en Sciences de la Mer, et à soutenir les porteurs de projets déposés dans la cadre d'appels à projets compétitifs, en développant une cellule d'assistance relative aux techniques de valorisation des travaux de recherche (techniques de présentations à congrès, techniques de rédaction de publications,...) d'une part, et à une aide au montage de projets (en s'appuyant sur les structures d'accompagnement existantes).

Concernant l'appel à projet « InterdiscipliMER », la SFR CM est invitée à mieux définir son contenu et le mode de sélection des projets afin d'éviter l'effet de guichet qui nuit à l'esprit de la SFR et à l'utilisation optimale de son budget. Des discussions de la SFR CM auprès des tutelles doivent conduire à une augmentation significative des dotations et à un meilleur équilibre de ces budgets entre les tutelles signataires de la convention, et au regard du nombre de membres de la structure fédérative relevant de leurs unités. Une augmentation du budget de la SFR lui permettra de mieux doter les projets retenus dans le cadre de son appel d'offres biannuel, et de soutenir plus efficacement les plateformes de compétence en cours de développement.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 28 octobre 2024 à 09h00

Fin : 28 octobre 2024 à 13h00

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Lundi 28 octobre 2024 (visioconférence, 9h00-13h00)

9h00-10h15 Sessions ouvertes à l'ensemble des membres de la structure et aux tutelles

- 9h00-9h05 Introduction ; présentation du comité

- 9h05-9h45 Bilan de la structure (directeur, directeur et directrice adjoints : 20 min présentation ; 20 min discussion)

- 9h45-10h05 Entretien avec les responsables des plateformes de compétences « Analyse de données » et « Écogéochimie Isotopique » (10 min présentation ; 10 min discussion)

- 10h05-10h25 Trajectoire de la structure fédérative (directeur, directeur et directrice adjoints pour le prochain contrat, 10 min présentation, 10 min discussion)

10h40-13h00 Sessions restreintes

- 10h40-11h10 Entretien avec les directions des unités constituantes (sans la direction de la SFR)

- 11h10-11h25 Entretien avec la gestionnaire administrative et financière (sans la direction de la SFR)

- 11h25-11h55 Entretien avec les tutelles (sans la direction de la SFR)

- 11h55-12h25 Entretien avec la direction de la SFR (directeur, et directeur et directrice adjoints)

- 12h25-13h00 Huis clos du comité

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

L'établissement responsable du dépôt, également responsable de la coordination de la réponse pour l'ensemble des tutelles de la structure fédérative, n'a pas déposé d'observations de portée générale.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

